

Pavillon Jean-Charles Bonenfant 2345, allée des Bibliothèques Local 3560 Québec (Québec) G1V 0A6

**FACTURE No**: 1641408

Session:

Hiver 2024

 Date
 No Client

 2024-03-25
 006 116 1935

Date d'échéance 2024-04-08

 Solde dû pour la session
 850.91 \$

 3% sur le solde dû après le 2024-04-08
 25.53 \$

 Montant à payer après le 2024-04-08
 876.44 \$

SIPCS199(BNC)

Diellor Basha 550 rue Saint Gabriel App. 2 Quebec QC G1R 1W3

Montant payé	

00 00199 00000000000000 000000001641408 00000061161935 0000085091

≫-

Afin d'éviter les frais d'administration de 3%, l'étudiant a la responsabilité de faire parvenir son paiement au Service des finances au plus tard à la date d'échéance indiquée ci-dessus.

Diellor Basha 550 rue Saint Gabriel App. 2 Quebec QC G1R 1W3 Modalités de paiement :

En ligne (recommandé) sur le site Web de votre institution financière canadienne.

Pour connaître les autres modalités de paiement disponibles, référez-vous à la page : www.ulaval.ca/paiement-des-droits-de-scolarite.

Pour plus d'information :

www.ulaval.ca/etudes/droits-de-scolarite

Téléphone: 418-656-3006

Courriel: droitsscolarite@reg.ulaval.ca

**Date**: 2024-03-25

**No Client**: 006 116 1935 **Session**: Hiver 2024

FRAIS PAIEMENTS

Droits scol. pours. rech. 2	334.00 \$	Les paiements apparaissant ci-dessous sont ceux reçus pour payer la	
Frais afférents	168.00 \$	présente session ou une session antérieure. Tout surplus de paiement d'une	
Frais de gestion	89.88 \$	session antérieure a été appliqué à cette session.	
Frais technologiques	79.20 \$		
Laissez-passer universitaire	150.56 \$	Paiement reçu 876.00 \$	
Association ÆLIÉS	29.27 \$	Falement reçu 670.00 \$	
	050.04 Ф		
Total des frais de la session	850.91 \$		

**No**: 1641408 **Solde dû**: 850.91 \$